

Les actions en faveur des économies d'eau en Poitou-Charentes

La recherche des fuites et le suivi des consommations

Les informations diffusées sur cette fiche sont données à titre indicatif et dans la limite des données connues via le recensement que l'Observatoire Régional de l'Environnement de Poitou-Charentes a mené sur 11 structures en 2008.

Rappel sur la démarche de mise en œuvre d'actions d'économie d'eau

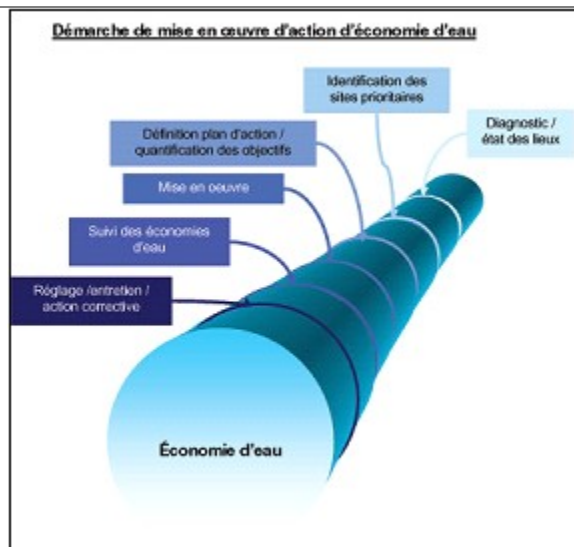
Le point de départ d'une économie d'eau est un état des lieux fondé sur le recueil et l'analyse des consommations antérieures en liaison avec les évolutions possibles de l'utilisation de l'eau potable. Cette première approche permet d'identifier les postes clés fortement consommateurs d'eau.

Après identifications des sites prioritaires, la mise en œuvre d'action d'économie d'eau potable doit se baser sur une analyse des différents scénarios possibles de réductions de la consommation d'eau (substitution par une autre ressource, aménagement...).

Le suivi est assuré par le biais de tableaux de bord, dès que l'action est initiée. Cet accompagnement permet de suivre les évolutions de la consommation en eau potable et d'apprécier correctement l'efficacité du système mis en place.

D'autre part, après la mise en place de l'action, des marges de progression persistent telles que le besoin de réglage des équipements hydro-économes, l'entretien et le remplacement du matériel, l'évolution des usages.

Les progrès réalisés doivent être entretenus et continus.



Les réseaux de distribution souffrent de vétusté, caractérisée par d'importantes pertes : sur les 6 milliards de mètres cubes puisés dans la ressource en France et mis en distribution, seuls 4,45 milliards ont été consommés en 2004. La différence entre volumes distribués et volumes consommés constitue les pertes (environ 26% des volumes distribués en 2004). Ces pertes proviennent de l'utilisation pour la lutte contre les incendies et la consommation pour l'entretien du réseau, et des fuites sur le réseau (21% des volumes distribués en 2004)¹. Le coût de la rénovation est estimé entre 1 et 2 milliards d'euros par an².

En moyenne, en France, 30 à 40% de l'eau potable produite sont perdus sous forme de fuites, pour moitié sur le réseau et pour moitié après le compteur³.

Il est donc primordial de réduire ces pertes. Elles se situent à plusieurs niveaux sur le réseau :

- consommations sans comptage par la collectivité (réseau incendie, lavage de la voirie...),
- volumes détournés,
- défaut de comptage,
- débordement des réservoirs,
- vidanges mal fermées,
- fuites,
- cassures,
- etc.

¹ Source : IFEN, 2004

² Source : Le Monde, septembre 2003

³ Source : Guide technique à l'usage des collectivités, Eau et Rivières de Bretagne



Les solutions possibles pour détecter les fuites

Des appareils installés en permanence sur les canalisations ou utilisés ponctuellement permettent de détecter les fuites sur le réseau.

D'autres équipements, installés après les compteurs (débitmètres instantanés...) permettent de détecter les consommations anormales dans les bâtiments.

La pose de compteurs divisionnaires associés à un suivi des factures permet également de déceler des fuites (et permet de quantifier la consommation des différents usages).

Source / Pour en savoir plus :

Etude « économie d'eau », rapport n°3 Fiches argumentaires pour des actions de maîtrise des consommations d'eau, sept. 2005, Office International de l'Eau, Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_documentaire/documents_en_ligne/guides_economies_deau/eco-eau_Rapport3.pdf/

Guide méthodologique pour l'analyse et la réduction des consommations dans les établissements tertiaires, 2005 Centre Régional de l'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREA)

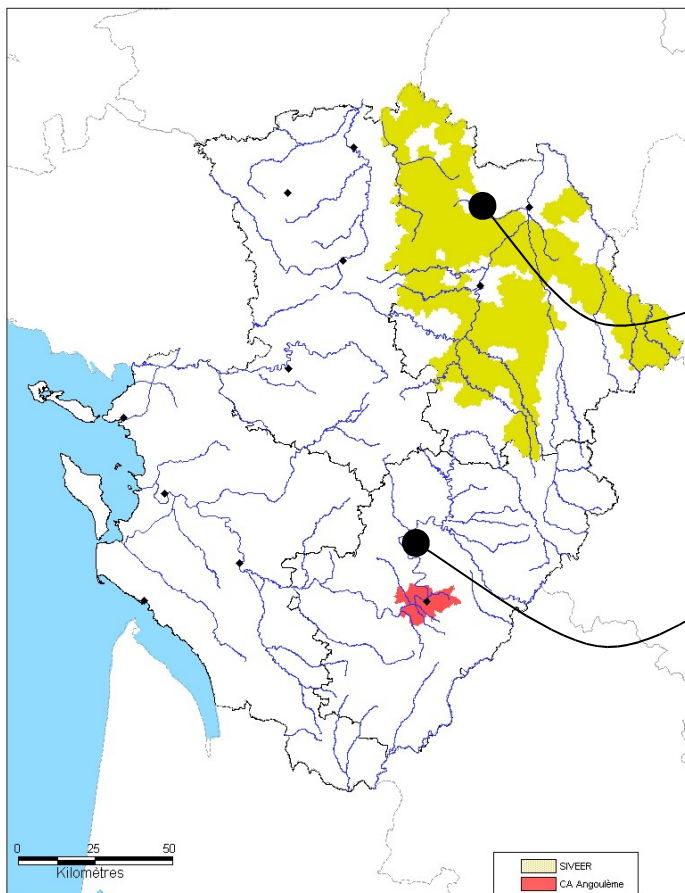
http://www.jeconomiseleau.org/guide_tertiaire.pdf

Guide technique à l'usage des collectivités, Eau et Rivières de Bretagne

<http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/media/user/File/PDF/livretEcodoc.pdf>



Quelques actions en Poitou-Charentes de recherche de fuites sur les réseaux d'eau potable



Syndicat Intercommunal pour l'Eau et l'Équipement Rural de la Vienne

⇒ Amélioration du rendement du réseau d'eau potable

Communauté d'Agglomération d'Angoulême

⇒ Suivi des consommations d'eau des bâtiments administratifs

D'après la première enquête réalisée par l'Observatoire Régional de l'Environnement, les actions entreprises en Poitou-Charentes prennent trois formes :

- le suivi des consommations des différents postes,
- le diagnostic du réseau d'eau potable, basé sur le rendement du réseau (eau produite/eau facturée),
- le remplacement du réseau.

Ces opérations sont menées à différentes échelles territoriales :

Le **Syndicat Intercommunal pour l'Eau et l'Équipement Rural de la Vienne**, en charge de la distribution d'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif d'environ la moitié de la population de la Vienne (200 000 habitants), réalise un suivi des rendements du réseau des communes afin de mettre en évidence les anomalies (fuites...). Après avoir ciblé les faibles rendements, les actions peuvent être entreprises localement. Le rendement actuel est de l'ordre de 77%. L'objectif à atteindre est de 80%. Ces actions permettent d'accroître le rendement chaque année de l'ordre de 0,5%. Le coût est intégré dans le coût total des travaux d'exploitation.

Depuis 2000 par la **Communauté d'Agglomération d'Angoulême** a entrepris une démarche sur le suivi des consommations d'eau de ses bâtiments administratifs, des centres nautiques et des patinoires. Elle permettra d'analyser les consommations et de cibler les actions sur les postes et les usages les plus consommateurs.

Au niveau des collèges, le **Conseil Général de la Vienne** souhaite entreprendre la mise en place d'un tableau de bord des consommations en eau. L'objectif de ce suivi serait de réaliser un état des lieux des consommations des quatre postes (arrosage espace vert, entretiens locaux, sanitaire et restauration scolaire⁴), mal connues actuellement.

Il n'existe pas de tableau de bord Eau dans les lycées de Poitou-Charentes (opérateur : Conseil Régional) qui permettrait de suivre les consommations en eau potable.

Au niveau du patrimoine bâti de la **Communauté d'Agglomération de La Rochelle**, le relevé des compteurs se fait ponctuellement.

Bibliographie / liens Internet utilisés :

- Agence de l'eau Loire Bretagne : http://www.eau-loire-bretagne.fr/espace_documentaire/documents_en_ligne/guides_economies_deau/eco-eau_Rapport3.pdf/
- WWF Belgique : http://www.wwf.be/_media/vivons_l_eau_139526.pdf
- Site Internet de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Nappes profondes de sur le conseil et l'échange d'expérience en matière d'économie d'eau <http://www.jeconomiseleau.org/>
- Guide sur les économies d'eau dans les bâtiments et espaces publics, réalisé par l'Etablissement Public du Bassin de la Vienne. Ce guide s'adresse principalement aux administrations, aux services publics, aux collectivités et autres structures publiques et parapubliques désireuses de maîtriser leur consommation en eau : <http://www.eptb-venne.fr/Economie-d-eau.html>
- Guide technique à l'usage des collectivités, Eau et Rivières de Bretagne <http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/media/user/File/PDF/livretEcodo.pdf>
- Inventaire des matériels hydro-économiques, Centre Régional de l'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREA), juin 2005 : <http://www.smegreg.org/etudes-smegreg/docs/Guide%20eau%20mise%20à%20jour%20juin%202005.pdf>
- Petit guide des matériels pour économiser l'eau (4 pages), Centre Régional de l'Eco-énergétique d'Aquitaine (CREA) : http://www.creaq.org/telechargement/Creaq_2008_Guide_materiels_pour_economiser_l'eau.pdf

Liens vers les autres dossiers régionaux du RPDE :

- Les actions en faveur des économies d'eau en Poitou-Charentes : plaquette générale
- Les actions en faveur des économies d'eau en Poitou-Charentes : les économies d'eau en extérieur (espaces verts, voiries)
- Les actions en faveur des économies d'eau en Poitou-Charentes : les économies d'eau dans les

Pour en savoir plus sur l'enquête : contacter l'Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes »

 <p>l'ORE Observatoire Régional de l'Environnement Poitou-Charentes</p> <p>Téléport 4 Antarès BP 50163 86962 FUTUROSCOPE CHASSENEUIL Cedex Tél : +33 (0) 5 49 49 61 00 Fax : +33 (0) 5 49 49 61 01</p>		<p>Avec la participation financière de :</p> <p>Agence de l'Eau Adour-Garonne Agence de l'Eau Loire-Bretagne FEDER Région Poitou-Charentes</p>
--	---	---

⁴ Il n'y a pas d'internat dans les collèges de la Vienne